

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 28 mars 2023

**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2022-2023.605**

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 7 mars dernier, visant à obtenir les temps d'attente (en jours ou en mois) par région, et ce, pour les CHSLD.

Vous trouverez ci-joint un document répondant au libellé de votre requête ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

Original signé par

Annie Larivière

p. j. 2